

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1586 du Dimanche 16 Août 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE ALGÉRO-NIGÉRIENNE



**LANCEMENT DES TRAVAUX
DE FORAGE DU Puits
D'EXPLORATION KAFRA SUD-EST 1**

P. 16

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027



**LES DERNIÈRES RETOUCHES
S'ACCÉLÈRENT DANS LA CAPITALE**

P. 8

LE JOUEUR A-T-IL SIGNÉ DEUX CONTRATS, AVEC L'ES TUNIS ET LE MCA ?



**LE FEUILLETON BELAÏLI
REBONDIT !**

P. 15

ALGÉRIE HORIZON 2030

LES GRANDS CHANTIERS QUI VONT TRANSFORMER L'ÉCONOMIE



Pp. 3, 4, 5 et 6

LE
SAVIEZ-
VOUS ?



HADJ-2027

DÉBUT DU TIRAGE AU SORT POUR ARRÊTER LES LISTES DÉFINITIVES

Le tirage au sort pour arrêter les listes définitives des pèlerins a débuté, hier, au niveau des différentes communes du pays. Ce tirage au sort concerne la saison du Hadj 1448H/2027, uniquement. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des

Transports avait déjà annoncé, vendredi dernier, que le tirage au sort se déroulerait «au niveau des sièges des APC ou de tout autre lieu approprié désigné par les autorités locales». Les concernés ont pu suivre le déroulement de cette opération, sur place.

INCENDIES DE FORÊT DE JUILLET LES CITOYENS CONCERNÉS INVITÉS À RETIRER LEURS DÉCISIONS D'OCTROI DE L'AIDE DE L'ETAT

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a invité les citoyennes et citoyens concernés par les incendies de forêt, survenus durant le mois de juillet dernier, à se rapprocher, à partir du 18 août prochain, de leurs communes, pour retirer leurs décisions d'octroi de l'aide de l'Etat, et ce, en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère.

«Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports porte à la connaissance des citoyennes et des citoyens touchés par les incendies de forêt survenus durant le mois de juillet dernier, qu'en exécution des instructions de Monsieur le président de la République, visant la prise en charge des dégâts occasionnés aux produits agricoles, aux habitations et aux mobiliers, équipements et appareils électroménagers, les travaux des commissions d'évaluation nationale et locales ont été clôturés le 11 août 2026», a précisé la même source.

«Aussi, la liste des citoyennes et des citoyens touchés, ainsi que les dégâts éligibles à l'aide de l'Etat ont été transmis aux secteurs et aux walis concernés pour exécution des décisions arrêtées», a poursuivi le communiqué.

«Ainsi, les citoyennes et les citoyens concernés sont invités à se rapprocher, à partir du 18 août 2026, de leurs communes de résidence, pour retirer leurs décisions d'octroi de l'aide de l'Etat», a conclu le ministère.

AXE ROUTIER OUED OUCHAYEH-BARAKI LANCEMENT DIMANCHE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN AU NIVEAU DU PONT BLANC

Des travaux d'entretien débuteront aujourd'hui sur les joints de dilatation du Pont Blanc, au niveau de l'axe routier entre Oued Ouchayeh et Baraki (dans les deux sens), ce qui engendrera un rétrécissement de la route à deux voies dans chaque sens, ont indiqué, jeudi dernier, dans un communiqué, les services de la Wilaya d'Alger.

«Les autorités de la wilaya d'Alger informent tous les usagers de la route entre Oued Ouchayeh et Baraki (dans les deux sens) que des travaux d'entretien débuteront sur les joints de dilatation du Pont Blanc. Ces travaux visent à fluidifier la circulation, à améliorer le confort des usagers et à garantir la sécurité de l'ouvrage», a précisé le communiqué. Par conséquent, a ajouté la même source, «la route sera réduite à deux voies dans chaque sens, une voie restant ouverte à la circulation sur une distance d'un kilomètre (1 km), 24 heures sur 24. Les travaux se dérouleront en deux phases. La première phase concernera le sens Baraki-Alger-Centre, pendant quinze



(15) jours, à compter du dimanche 16 août 2026. Elle sera immédiatement suivie de la seconde phase, dans le sens Alger-Baraki, pour une durée totale de quinze (15) jours». Afin d'assurer le confort des usagers de la route et d'éviter tout incident ou embouteillage, et compte tenu des risques de congestion, les services de la Wilaya d'Alger recommandent aux usagers de la route «d'éviter cet itinéraire pendant toute la durée des travaux et d'emprunter les itinéraires alternatifs et adjacents disponibles

sur la route du Sud, la liaison aéroport-Baraki-Blida et la route nationale n°1 (Alger-Blida)». La Wilaya d'Alger présente ses excuses aux usagers de la route, pour la gêne occasionnée par ces travaux partiels et les invite à la prudence, à la réduction de leur vitesse et au respect de la signalisation et des indications mises en place sur le chantier, afin de garantir la sécurité de tous.

APS

PRÉVUE DU 24 AU 26 SEPTEMBRE UNE FOIRE NATIONALE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTROMÉNAGERS À BORDJ BOU ARRERIDJ

La Foire nationale des produits électroniques et électroménagers sera organisée, du 24 au 26 septembre prochain, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué, vendredi dernier, un communiqué du ministère.

Organisée sous le slogan : «De l'Algérie.... nous créons de la valeur et renforçons les exportations», cette Foire intervient dans le sillage de «la dynamique que connaît le secteur national des industries électroniques et électroménagères et de la hausse continue du volume des exportations, à même de refléter l'évolution réalisée par les entreprises algériennes en termes de la qualité des produits, des capacités de production et de compétitivité sur les marchés extérieurs», a précisé le communiqué.

Ce rendez-vous économique constitue l'occasion de mettre en exergue les potentialités industrielles

nationales, de faire connaître les produits électroniques et électroménagers algériens, de renforcer la présence des marques nationales, d'encourager les entreprises à élargir leurs activités à l'export et d'explorer de nouveaux marchés extérieurs. Selon le ministère, cette manifestation vise à soutenir les opérateurs économiques, à les accompagner dans leur démarche de renforcement des exportations et à créer un espace d'échange et de partenariat entre les différents acteurs, à même de contribuer à accroître la valeur ajoutée du produit national et à consacrer le «Made in Algeria», en tant que marque appelée à accéder à de nouveaux marchés internationaux. Le ministère a également invité les opérateurs économiques intéressés à participer et à s'inscrire, sur son site web via ce lien : https://mcepe.gov.dz/foire_bordj_bou_arreridj, conclut le communiqué.

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chilaab
Chaklat Meriem
Abir Menasria

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

ALGÉRIE HORIZON 2030 : LES GRANDS CHANTIERS QUI VONT TRANSFORMER L'ÉCONOMIE

L'Algérie aborde le quinquennat 2026-2030 avec une ambition qui dépasse la simple poursuite de la croissance. À travers les orientations présentées dans son Rapport national volontaire remis aux Nations unies, le pays dessine les contours d'une transformation plus profonde de son modèle économique, avec un objectif central : réduire progressivement la dépendance aux hydrocarbures, renforcer les capacités productives nationales et faire émerger de nouveaux moteurs de croissance.

PAR G. SALAH EDDINE

Industrie, agriculture, tourisme, recherche et développement, énergies renouvelables, hydrogène vert, sécurité hydrique, numérisation de l'administration et réforme des mécanismes de soutien : plusieurs chantiers sont appelés à avancer simultanément au cours des prochaines années. Derrière les objectifs chiffrés se joue donc une question plus fondamentale : Comment transformer les ressources financières, énergétiques, minières et humaines dont dispose l'Algérie en capacités productives durables, en emplois, en exportations et en davantage de valeur ajoutée locale ?

PRODUIRE ET INNOVER DAVANTAGE

La diversification économique constitue le premier pilier de cette nouvelle trajectoire. Dans un contexte international marqué par les perturbations des chaînes d'approvisionnement, les tensions géopolitiques et la volatilité des marchés, l'Algérie cherche à renforcer son autonomie productive, tout en réduisant progressivement sa vulnérabilité aux importations. Le choix consiste désormais moins à substituer ponctuellement un produit importé par une production locale qu'à construire de véritables chaînes de valeur capables de couvrir plusieurs étapes de la production, depuis les intrants jusqu'au produit fini. L'industrie manufacturière occupe ainsi une place centrale. Le gouvernement entend concentrer ses efforts sur plusieurs filières considérées comme stratégiques, notamment l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, l'électronique, l'automobile et les équipements liés aux énergies renouvelables. L'objectif affiché est de porter la contribution de l'industrie manufacturière à 12% du PIB, à l'horizon 2030, contre 10% actuellement, et 7% en 2019. Cette progression, si elle se concrétise, constituerait un

changement significatif dans la structure de l'économie nationale. Elle suppose cependant davantage que la création d'unités industrielles : elle implique le développement de fournisseurs locaux, la montée en gamme des entreprises, l'amélioration de la productivité et une intégration plus importante des différentes branches industrielles. L'enjeu est donc de passer d'une logique d'assemblage ou de production isolée à celle d'un véritable tissu industriel intégré, capable non seulement de répondre à la demande intérieure, mais aussi de se positionner sur les marchés extérieurs.

Cette transformation productive ne pourra, toutefois, pas être durable sans un effort parallèle sur l'innovation. Le rapport fixe ainsi l'objectif d'augmenter progressivement les dépenses consacrées à la recherche et au développement, pour atteindre 1,5% du PIB en 2030, contre environ 0,7% actuellement. Derrière ce chiffre se trouve l'ambition de faire émerger un écosystème national dans lequel universités, centres de recherche, entreprises et start-up travaillent davantage ensemble. Pour l'Algérie, l'enjeu est notamment de transformer une partie du potentiel scientifique et humain disponible en solutions industrielles et commerciales. L'intelligence artificielle, les technologies numériques, les énergies renouvelables, l'agriculture et la santé constituent autant de domaines dans lesquels l'innovation peut contribuer à créer de nouveaux marchés. Cette orientation est d'autant plus importante que la compétitivité internationale repose désormais moins uniquement sur le coût de la main-d'œuvre ou l'accès aux matières premières que sur la capacité à produire de la technologie, des compétences et de la valeur ajoutée. Le scénario retenu table ainsi sur une croissance qui pourrait

se maintenir entre 4 et 5% par an, soutenue par les investissements publics structurants et la montée en puissance de l'investissement privé.

LE TOURISME ET LES SERVICES EN LEVIER

La diversification ne se limite pas à l'industrie. Le tourisme figure également parmi les secteurs appelés à contribuer davantage à la croissance. L'objectif fixé est de porter sa contribution à 3% du PIB, dans le cadre d'une stratégie qui cherche à mieux valoriser les atouts naturels, culturels et historiques du pays. Mais là encore, l'enjeu économique dépasse le simple nombre de visiteurs. Le développement du tourisme peut entraîner dans son sillage l'hôtellerie, les transports, la restauration, l'artisanat, les services numériques et une multitude de petites entreprises locales. Cette logique de diversification doit également s'étendre aux services, notamment numériques. L'amélioration progressive de la balance commerciale hors hydrocarbures devra notamment reposer sur la montée des exportations agroalimentaires, pharmaceutiques et de services numériques. L'objectif est clair : faire progressivement des activités hors hydrocarbures une source de recettes extérieures capable de réduire la concentration des exportations sur les hydrocarbures.

LE SAHARA AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le deuxième grand chantier concerne l'énergie. L'Algérie entend conserver son rôle de producteur majeur d'hydrocarbures, tout en préparant progressivement l'après-pétrole et l'après-gaz. Le solaire occupe une place particulière dans cette stratégie. Avec son immense potentiel solaire, notamment dans les régions

sahariennes, l'Algérie dispose d'un avantage naturel considérable pour développer la production d'électricité renouvelable.

L'ambition affichée est d'atteindre 15.000 MW de capacité solaire à l'horizon 2035, ce qui représenterait environ 27% du mix électrique. Le développement du solaire doit ainsi répondre à un double objectif : réduire progressivement la consommation intérieure d'hydrocarbures, pour la production électrique, et préserver davantage les volumes disponibles, pour l'exportation et l'industrie. À cette équation s'ajoute désormais l'hydrogène vert. Les premiers projets expérimentaux sont attendus durant la période 2026-2027, avec l'ambition de positionner progressivement l'Algérie sur un marché énergétique appelé à prendre de l'importance en Europe et dans le Bassin méditerranéen. Mais la transition énergétique ne se résume pas à construire des capacités renouvelables. L'efficacité énergétique doit également devenir un axe majeur, notamment à travers l'amélioration des normes thermiques dans les bâtiments, l'étiquetage énergétique et le développement de l'isolation. Autrement dit, produire une énergie plus propre ne suffira pas : il faudra également apprendre à mieux la consommer.

L'EAU DEVIENT UNE QUESTION ÉCONOMIQUE

Le changement climatique place parallèlement la sécurité hydrique au premier rang des priorités nationales. La multiplication des épisodes de sécheresse et la pression croissante exercée sur les ressources conventionnelles ont accéléré le recours au dessalement de l'eau de mer. L'objectif fixé est d'atteindre une capacité de 5 millions de mètres cubes par jour.

Suite page 4



AGENDA 2030 FEMMES : DES AVANCÉES IMPORTANTES

Un Examen national volontaire sur la mise en œuvre du Programme de développement durable (PDD) et des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 souligne les progrès accomplis en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes.

Bien que ces avancées soient inscrites dans la Constitution de 2020 et renforcées par l'engagement de l'Algérie, en tant qu'État partie à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), le pays reste confronté à plusieurs défis, notamment en matière de participation économique et politique des femmes. Le rapport met en lumière des progrès significatifs dans le secteur de l'éducation, ainsi que dans la représentation des femmes au sein de la fonction publique. En 2024, les femmes représentaient 65,7% des étudiants de l'enseignement supérieur, contre 60% en 2015, et environ 49% des membres du corps judiciaire. Leur présence est également croissante dans de nombreux secteurs hautement qualifiés, notamment dans la santé et l'éducation. Toutefois, ces avancées dans l'éducation et la formation professionnelle contrastent avec leur faible participation économique. Le taux d'emploi féminin s'établissait à 17,8% en 2024, contre 16,5% en 2015, avec un objectif fixé à 25% ou plus d'ici 2030. La participation des femmes au marché du



travail demeure ainsi structurellement faible. La participation politique constitue un autre défi. La proportion de femmes au Parlement est passée de 31,6%, en 2015, à 11,2%, en 2024, alors que l'objectif fixé, pour 2030, est d'atteindre au moins 30%. Pour promouvoir l'autonomisation économique et l'inclusion des femmes, le rapport indique que les pouvoirs publics s'appuient, notamment sur

l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), le soutien à l'auto-entrepreneuriat et à l'entrepreneuriat féminin, ainsi que sur les centres destinés aux femmes en milieu rural, dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux. Ces mécanismes visent à soutenir la création d'activités génératrices de revenus, à promouvoir l'entrepreneuriat et à proposer aux femmes entrepreneures des dispositifs d'incubation, de mentorat et de financement. Le rapport met également en lumière plusieurs initiatives destinées à renforcer la protection et l'autonomisation des femmes, notamment les services d'entraide en faveur des femmes vulnérables, les cantines scolaires en milieu rural, visant à réduire le taux d'abandon scolaire des filles, ainsi que les centres dédiés aux femmes en zones rurales, qui proposent des formations, des campagnes de sensibilisation et des programmes de développement des compétences.

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, l'Algérie a adopté une Stratégie nationale reposant, notamment sur un cadre juridique renforcé, des centres d'accueil pour les femmes en danger, une ligne d'écoute téléphonique gratuite (08-66), ainsi qu'un accompagnement psychologique et juridique gratuit.

Des progrès ont également été enregistrés dans la sensibilisation des forces de police à la prise en charge des plaintes liées aux violences faites aux femmes.

Globalement, le rapport souligne l'émergence d'un changement générationnel. La forte présence de jeunes femmes dans l'enseignement supérieur constitue un atout majeur pour leur intégration progressive au marché du travail formel.

Accroître le taux d'emploi féminin, lutter contre les violences et renforcer la participation des femmes à la vie économique et politique figurent ainsi parmi les principaux défis à relever au cours de la période 2026-2030.

Abir Menasria

Les grands chantiers qui vont transformer l'économie

Suite de la page 3

Le dessalement devient ainsi bien plus qu'une politique environnementale : il constitue une infrastructure stratégique pour sécuriser l'approvisionnement des populations, soutenir l'activité industrielle et agricole et réduire la vulnérabilité du pays aux variations pluviométriques.

Le volet environnemental comprend également la consolidation du Barrage vert et l'extension des opérations de reboisement. La superficie de la ceinture verte devrait atteindre 4 millions d'hectares à l'horizon 2030, contre environ 3 millions actuellement.

À travers ces investissements, l'Algérie cherche à répondre simultanément à plusieurs défis : lutter contre la désertification, protéger les sols, améliorer la résilience des territoires et adapter l'économie aux effets du changement climatique.

LE NUMÉRIQUE COMME INFRASTRUCTURE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE
La transformation économique ne

pourra enfin être dissociée de la modernisation de l'administration. La numérisation des services publics est appelée à jouer un rôle central dans la simplification des procédures, la réduction des délais, l'amélioration de la transparence et la disponibilité des données nécessaires à la prise de décision. Cette évolution concerne également les entreprises. Une administration plus numérique doit permettre de réduire les coûts liés aux démarches, d'améliorer le suivi des opérations économiques et de renforcer la traçabilité. La réforme de la gouvernance, le renforcement de la justice, la lutte contre la corruption et l'amélioration du système statistique national complètent cette architecture. Car une économie plus productive nécessite aussi un environnement institutionnel plus prévisible. Pour investir, produire et exporter, les entreprises ont besoin de visibilité, de règles lisibles et de procédures efficaces.

LE DÉFI DE L'EXÉCUTION
L'Algérie dispose donc, pour la période 2026-2030, d'une feuille de

route particulièrement dense. Les chiffres donnent la mesure de l'ambition : 12% du PIB pour l'industrie manufacturière, 1,5% du PIB consacré à la recherche et au développement, 3% pour le tourisme, 15.000 MW de solaire à l'horizon 2035, 5 millions de m³ d'eau dessalée par jour et une croissance annuelle visée entre 4 et 5%.

Mais la réussite de cette trajectoire ne se mesurera pas uniquement au nombre de projets lancés ou aux montants investis. Le véritable test sera celui de la transformation de ces investissements en productivité, emplois qualifiés, exportations, entreprises compétitives et revenus supplémentaires. C'est particulièrement vrai pour la diversification industrielle. Produire localement davantage n'aura un impact durable que si les entreprises algériennes deviennent capables de produire mieux, à des coûts compétitifs et avec suffisamment de qualité pour conquérir des marchés extérieurs. Même logique pour les hydrocarbures : réduire la dépendance à la rente ne signifie pas

abandonner cette ressource, mais utiliser davantage les revenus qu'elle génère pour financer une économie capable de fonctionner progressivement sur plusieurs moteurs.

L'enjeu du quinquennat est donc moins de tourner brutalement la page des hydrocarbures que de faire en sorte que leur poids relatif diminue à mesure que d'autres secteurs gagnent en puissance.

À l'horizon 2030, la question ne sera finalement pas seulement de savoir combien l'Algérie aura investi, construit ou produit. Elle sera de mesurer si ces efforts auront permis de modifier durablement la structure de son économie.

De la rente à la production, de l'importation à l'intégration locale, des ressources brutes à la valeur ajoutée, l'Algérie cherche à franchir une nouvelle étape de son développement. Le véritable chantier de 2030 sera celui de la transformation de ses atouts en une économie plus productive, plus diversifiée et, surtout, capable de créer durablement de la richesse en dehors des hydrocarbures. **G. S. E.**



AGENDA 2030

DES AMBITIONS SOCIALES RENFORCÉES

La publication du deuxième Examen national volontaire (ENV) de l'Algérie, présenté au Forum politique de haut niveau des Nations unies en 2026, marque une nouvelle étape dans l'évaluation des progrès réalisés par le pays sur la voie de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Au-delà du bilan des avancées enregistrées depuis 2015, le rapport a tracé les principales orientations retenues pour les quatre années restantes, autour d'une approche fondée sur une croissance plus inclusive et accordant une place centrale à la justice sociale, à l'équité territoriale et à la solidarité nationale. Le principe de «ne laisser personne pour compte» est placé au cœur des priorités définies pour la période 2026-2030. L'un des principaux objectifs affichés est de poursuivre la lutte contre la pauvreté et à renforcer la protection des catégories exposées à la vulnérabilité. Le rapport fixe comme ambition de maintenir le taux d'extrême pauvreté sous le seuil de 0,5%, avec l'objectif de le ramener à zéro, à l'horizon 2030, tout en visant une réduction du taux de pauvreté national à moins de 3%. Dans le même temps, les pouvoirs publics avaient poursuivi l'élargissement de la couverture de la protection sociale, passée de 55,2%, en 2015, à 67%, en 2024, avec une attention particulière accordée aux travailleurs du secteur informel et aux travailleurs indépendants. L'État s'était, notamment appuyé sur plusieurs dispositifs, parmi lesquels l'Allocation forfaitaire de solidarité (AFS), l'Allocation spéciale de scolarité, les mécanismes de microcrédit et les différents programmes d'inclusion et de solidarité déployés au niveau local. Ces dispositifs avaient également permis d'intervenir dans les zones reculées, afin d'améliorer l'accès des populations aux services essentiels, notamment à la «santé, à l'éducation, aux droits et à l'inclusion économique».

SANTÉ ET ÉDUCATION

Le rapport a également mis en avant la nécessité de faire évoluer progressivement le modèle social, en passant d'une logique d'assistance à une logique d'«investissement social productif», dans laquelle les politiques publiques de soutien devaient davantage favoriser l'autonomie et l'insertion économique des bénéficiaires. La santé constitue l'un des principaux piliers de cette politique. L'espérance de



vie était passée de 77,1 ans, en 2015, à 80 ans en 2026, tandis que la mortalité maternelle avait enregistré une baisse de 20%.

À l'horizon 2030, l'Algérie avait ainsi affiché l'ambition d'améliorer davantage la couverture sanitaire universelle et de poursuivre la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Le défi porte également sur la prévention des maladies non transmissibles, à travers le renforcement du dépistage précoce, l'amélioration de l'accès aux médicaments essentiels, le développement des dossiers médicaux numériques et le recours accru à la télémédecine. Dans l'éducation, l'enseignement primaire avait atteint un taux de scolarisation de 100%, en 2024 et 2025. Les objectifs fixés prévoient, par ailleurs, un taux de scolarisation supérieur à 92%, dans le moyen, et à 85%, dans le secondaire. Dans l'enseignement supérieur, l'Algérie a également ambitionné d'atteindre au moins deux millions d'étudiants à l'horizon 2030. Mais derrière les taux de scolarisation, le rapport a identifié deux enjeux majeurs : la qualité de l'enseignement et l'insertion professionnelle des diplômés. Les pouvoirs publics ont ainsi mis l'accent sur le développement des compétences numériques et l'adaptation des formations aux besoins de l'économie, notamment dans les technologies numériques, les énergies renouvelables, l'agriculture, l'agroalimentaire et la santé. La formation professionnelle, qui accueillait plus de 700.000 stagiaires par an, devait, pour sa part, renforcer son rôle dans l'insertion des jeunes et répondre plus directement aux besoins du marché du travail.

FEMMES, JEUNES...

La situation des femmes fait également apparaître un paradoxe. Leur présence dans l'enseignement supérieur et plusieurs secteurs professionnels a

fortement progressé, sans que cette évolution ne se traduise encore par une participation économique équivalente. Les femmes représentaient ainsi, en 2024, 65,7% des étudiants de l'enseignement supérieur et leur présence s'était renforcée dans plusieurs domaines, notamment la magistrature, la santé et la fonction publique.

Cependant, leur taux d'emploi demeurait relativement faible, à 17,8%, en 2024. L'objectif fixé consistait à porter cette proportion à au moins 25% d'ici 2030, notamment grâce au développement de l'entrepreneuriat féminin, du microcrédit et des programmes spécifiquement destinés aux femmes rurales.

La situation des jeunes constituait également l'un des principaux défis sociaux. Le taux de chômage des 15-24 ans, qui atteignait 30,8% en 2024, avait placé la question de l'insertion professionnelle au premier rang des préoccupations.

Le rapport avait identifié plusieurs leviers : renforcer la formation, soutenir les jeunes entreprises, développer les possibilités d'emploi indépendant, faciliter l'accès au financement et accélérer la formalisation de l'activité informelle. L'accès aux services essentiels constituait un autre volet majeur.

Le taux d'accès à l'eau potable avait atteint 98%, en 2024, et l'objectif fixé était de dépasser 99% à l'horizon 2030. Le raccordement aux réseaux d'assainissement doit, pour sa part, dépasser 95%, tandis que la capacité nationale de dessalement doit atteindre 5 millions de mètres cubes par jour.

Ces objectifs sont directement liés à la question de l'équité territoriale. Le rapport accorde une attention particulière aux Hauts-Plateaux, au Sud, aux zones rurales et aux régions isolées, où les écarts en matière d'accès aux infrastructures et aux services demeurent plus importants.

Le développement des infrastructures,

l'amélioration des communications et les programmes d'intégration économique doivent ainsi contribuer à réduire progressivement ces disparités.

La numérisation des services publics doit également jouer un rôle croissant, en facilitant l'accès aux prestations administratives et sociales, indépendamment de la localisation géographique des citoyens.

UN MODÈLE SOCIAL À CONSOLIDER

À travers les différents objectifs recensés dans le deuxième Examen national volontaire, l'Algérie cherche ainsi à construire une approche plus intégrée de son développement social, en faisant converger les politiques de santé, d'éducation, de logement, de protection sociale, d'emploi, d'accès à l'eau et d'autonomisation des femmes. L'Agenda 2030 constitue un cadre cohérent, mobilisant 51 domaines et organisations nationales autour des différents Objectifs de développement durable.

Mais au-delà des chiffres et des objectifs annoncés, le véritable enjeu réside dans leur traduction concrète sur le terrain. À l'approche de l'échéance de 2030, le défi consiste donc à transformer les progrès enregistrés en résultats durables, à réduire davantage les disparités entre les territoires et à faire en sorte que la diversification économique bénéficie au plus grand nombre. L'ambition affichée repose finalement sur un équilibre entre transformation économique et protection sociale : développer le capital humain, créer davantage d'opportunités pour les jeunes et les femmes, améliorer les services essentiels et réduire les inégalités territoriales.

Cette trajectoire place ainsi la cohésion sociale au cœur du développement, avec pour principe directeur celui inscrit dans le rapport : «Ne laisser personne pour compte».

Abir Menasria



Produire plus, mais surtout produire mieux

Par G. Salah Eddine

L'Algérie est engagée dans une nouvelle phase de son développement économique. Automobile, pharmacie, agroalimentaire, sidérurgie, électronique ou encore équipements industriels : partout, la même ambition se dessine, celle de bâtir une économie davantage fondée sur la production nationale et la création de valeur. Cette dynamique rappelle la célèbre formule de l'économiste Friedrich List, pour qui «la puissance productive d'une nation est plus importante que sa richesse elle-même». Autrement dit, la véritable force d'un pays réside dans sa capacité à fabriquer, innover et maîtriser son appareil industriel. C'est précisément le cap que cherche aujourd'hui à franchir l'Algérie. Les investissements engagés dans les filières stratégiques, la relance de la sidérurgie, l'essor de l'industrie pharmaceutique ou encore le retour de la construction automobile traduisent une volonté de réduire progressivement la dépendance aux

importations, tout en renforçant la souveraineté économique du pays. L'objectif n'est plus seulement de répondre aux besoins du marché national, mais de construire un tissu industriel capable de gagner en autonomie et en compétitivité.

La prochaine étape consiste désormais à approfondir cette transformation. Plus le taux d'intégration locale progresse, plus la richesse créée reste en Algérie. Cela passe par le développement d'un réseau de sous-traitants, d'équipementiers, de centres de recherche et de compétences nationales capables d'accompagner les grandes industries.

Cette logique est déjà visible dans plusieurs secteurs. La pharmacie augmente progressivement sa production locale, la sidérurgie s'appuie sur les nouveaux projets miniers, tandis que l'agroalimentaire bénéficie d'une montée en puissance des capacités de transformation. Autant de signaux qui témoignent d'une industrialisation de plus en plus structurée.

Mais la véritable consécration d'une industrie demeure sa capacité à exporter. Lorsqu'un produit conçu et fabriqué en Algérie trouve sa place sur les marchés internationaux, il ne génère pas seulement des revenus : il valorise le savoir-faire national, attire les investissements et renforce la crédibilité économique du pays.

L'Algérie dispose aujourd'hui d'atouts considérables : un vaste marché intérieur, des ressources naturelles abondantes, une jeunesse qualifiée et une position géographique qui la relie naturellement à l'Afrique, à la Méditerranée et à l'Europe.

Produire davantage est une ambition légitime. Produire mieux, avec davantage de technologie, d'intégration locale et de valeur ajoutée, constitue désormais le véritable levier d'une industrie algérienne durable, compétitive et tournée vers l'exportation.

G. S. E.

AQUACULTURE

LA PRODUCTION A BONDI DE 422% EN MOINS DE DIX ANS



Longtemps restée à la marge de la production halieutique nationale, l'aquaculture algérienne change progressivement d'échelle. C'est ce qu'explique un Rapport national volontaire 2026 de l'Algérie, présenté dans le cadre du Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable.

En l'espace de quelques années, l'élevage de poissons s'est imposé comme l'un des leviers sur lesquels l'Algérie entend s'appuyer pour renforcer son approvisionnement alimentaire, diversifier son économie et mieux valoriser ses ressources maritimes et continentales. Le document relève une progression spectaculaire de la production aquacole, passée de 1.300 tonnes, en 2015, à près de 7.000 tonnes, en 2024, soit une hausse de plus de 422%. Derrière ce chiffre se dessine surtout un changement de logique. L'aquaculture n'est plus considérée comme une activité complémentaire à la pêche. Elle devient progressivement un instrument de sécurité alimentaire, capable d'apporter une production régulière, tout en limitant la pression exercée sur les ressources halieutiques naturelles. La pêche demeure évidemment un pilier du secteur. Mais ses capacités sont, par

nature, contraintes par l'état des ressources marines, les conditions météorologiques, les cycles biologiques et la nécessité de préserver les stocks. L'aquaculture offre, elle, une possibilité différente : produire dans des conditions contrôlées et assurer une disponibilité plus régulière sur le marché. Cette évolution explique l'importance accordée par les pouvoirs publics au développement des fermes aquacoles, à la production d'alevins et à la modernisation des infrastructures. Le secteur s'est également diversifié avec le développement de l'élevage de poissons d'eau douce et de différentes espèces marines. La progression ne s'est d'ailleurs pas arrêtée aux chiffres relevés pour 2024. Les données communiquées en 2026 par le ministère chargé de la Pêche font état d'une production qui devait atteindre 14.000 tonnes, en 2026, contre environ 7.000 tonnes, en 2025, avec un objectif de 20.000 tonnes à l'horizon 2027.

Cette accélération donne une autre dimension à l'objectif fixé à moyen terme : faire de l'aquaculture un véritable secteur productif, capable de peser davantage dans l'offre alimentaire nationale.

PASSER À UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE

La progression enregistrée ces dernières années reste cependant une première étape. Le passage d'une production de quelques milliers de tonnes à plusieurs dizaines de milliers de tonnes suppose de résoudre plusieurs questions : disponibilité des aliments, production locale d'alevins, maîtrise sanitaire, chaîne du froid, transformation et commercialisation. Des acteurs du secteur soulignent, d'ailleurs, que l'Algérie dispose encore d'un potentiel important à exploiter, mais que la structuration de la filière demeure déterminante pour transformer ce potentiel en activité économique durable. Le défi est donc moins de créer une multitude de fermes que de construire une véritable industrie aquacole algérienne, capable de produire, transformer et distribuer dans des conditions compétitives. C'est aussi à cette condition que l'aquaculture pourra contribuer

pleinement à la stabilisation de l'offre et des prix du poisson sur le marché national.

L'objectif fixé pour les prochaines années traduit cette ambition. L'Algérie entend poursuivre la montée en puissance de la production aquacole et inscrire cette filière dans une stratégie plus large d'économie bleue, associant pêche durable, aquaculture, valorisation du littoral, tourisme et activités maritimes.

Cette ambition reste toutefois indissociable de la nécessité de préserver les écosystèmes littoraux. Forte de plus de 1.600 kilomètres de côtes méditerranéennes, l'Algérie s'est engagée dans une approche de gestion intégrée de ses espaces côtiers, sous le suivi du Commissariat national du littoral. Les aires marines protégées représentent actuellement 15,15% des eaux côtières algériennes, une proportion appelée à atteindre 20% à l'horizon 2030.

Le développement de l'aquaculture devra ainsi s'appuyer sur un équilibre entre exploitation des ressources, protection des milieux marins et aménagement durable du littoral, afin de permettre à cette filière de s'imposer progressivement comme un véritable levier de développement économique local. La qualité de l'eau, la gestion des déchets, la protection des zones côtières et le contrôle sanitaire seront donc aussi importants que le nombre de tonnes produites.

L'Algérie possède près de 1.200 kilomètres de façade maritime, auxquels s'ajoutent ses barrages, retenues et ressources hydriques continentales susceptibles d'accueillir différentes formes de pisciculture. Le potentiel existe donc. Mais entre le potentiel et une filière réellement compétitive, il reste encore un bout de chemin à parcourir. L'aquaculture algérienne a déjà changé de dimension. La question n'est désormais plus de savoir si elle peut se développer, mais jusqu'où elle peut aller et quelle valeur ajoutée l'Algérie sera capable d'en tirer ?

Car produire 7.000 tonnes constitue une progression spectaculaire. Produire 20.000 ou 30.000 tonnes serait une performance. Mais construire autour de ces volumes une filière intégrée, créatrice d'emploi, capable de stabiliser le marché et, à terme, de conquérir des débouchés extérieurs, serait le véritable changement de catégorie.

G. Salah Eddine

SONATRACH : UN VASTE PLAN D'INVESTISSEMENT DANS L'EXPLORATION À L'HORIZON 2030

Le Groupe Sonatrach a tracé un vaste plan d'investissement dans le domaine de l'exploration devant augmenter les activités de prospection du domaine minier national des hydrocarbures, de façon à renouveler les réserves pétrolières et gazières, a indiqué le PDG du Groupe, M. Noureddine Daoudi, soulignant que l'activité exploration et production représente, à elle seule, 75% des investissements de développement pour la période 2026-2030. «Sonatrach accorde une importance capitale à l'activité exploration et production, qui est considérée comme vitale pour toute entreprise pétrolière et gazière. Dans ce sens, une enveloppe importante est consacrée, à moyen terme, pour concrétiser les projets d'investissement de Sonatrach dans ce domaine.

Pour cela, l'activité exploration et production représente à elle seule 75% des investissements de développement consenties par Sonatrach pour la période 2026-2030», a souligné Daoudi, dans un entretien, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA (24 février 1956) et de la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971). Au titre de ce plan d'investissement, il est prévu un programme d'exploration «colossal» couvrant 66% du domaine minier national des hydrocarbures et incluant le forage d'environ 500 puits d'exploration, ainsi qu'un important programme d'acquisition sismique, en 3D et 2D, et d'études de traitement et de retraitement géologique et géophysique, a-t-il ajouté. Insistant sur l'importance accordée à

l'exploitation et à la maintenance des installations de production, Daoudi a noté que l'investissement de production permettra, notamment, de forer environ 950 puits de développement et de réaliser environ 6.300 opérations sur les puits existants, et que «26% du budget global d'investissement exploration et production est prévue en partenariat». «Cet important plan d'investissement à moyen terme vise à maintenir et à renouveler notre base de réserves d'hydrocarbures, ce qui permettra de répondre favorablement aux besoins du marché national en produits énergétiques, de soutenir les projets structurels majeurs initiés par notre pays et confortera notre part de marché et notre position de partenaire sûr et fiable vis-à-vis de nos clients internationaux», a-t-il soutenu.

COOPÉRATION ALGÉRO-OMANAISE UN NOUVEL ÉLAN DE PARTENARIAT DANS LE TRANSPORT AÉRIEN

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a reçu, jeudi dernier à Alger, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saïf Bin Nasser Bin Rashid Al-Badaai, ainsi que la délégation l'accompagnant, pour examiner les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans le secteur des transports.

Tenue au siège du ministère, en présence de plusieurs cadres, cette rencontre a permis de faire le point sur les acquis de la coopération algéro-omanaise et d'identifier de nouvelles pistes de partenariat dans un secteur considéré comme un levier essentiel de la mobilité, des échanges économiques et du rapprochement entre les deux pays. À cette occasion, M. Sayoud a salué la régularité des visites et des échanges entre les délégations algériennes et omanaises, estimant qu'ils «réflètent la profondeur des relations fraternelles» unissant les deux pays. Une dynamique qui témoigne, selon le ministre, de la volonté commune d'Alger et de Mascate de consolider leurs relations et de les traduire davantage en projets concrets.

Au cœur des discussions figurait, notamment le memorandum d'entente signé jeudi entre le Groupe «Air Algérie» et «Oman Airports». Cet accord vise à renforcer la coopération dans le domaine des services aériens, notamment à travers l'assistance au sol et les différents services liés aux activités aériennes. Le ministre s'est félicité de la conclusion de cet accord, qu'il a qualifié d'«apport important au processus de coopération entre les deux pays dans le domaine du transport aérien». Pour Alger, le développement de ce type de partenariats constitue un moyen de

consolider les échanges d'expertise et d'améliorer les services liés au transport aérien, tout en ouvrant la voie à de nouvelles formes de coopération entre les opérateurs des deux pays.

Au-delà du seul secteur aérien, Saïd Sayoud a plaidé pour un élargissement du partenariat algéro-omanaï à l'ensemble des domaines et modes de transport. Il a affirmé que l'Algérie encourageait la conclusion d'accords et la mise en place de cadres de coopération, avec les pays frères et amis, susceptibles de permettre aux relations bilatérales d'atteindre «les plus hauts niveaux». Le ministre a également souligné que les relations entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman évoluaient dans une dynamique positive, portée par la volonté commune des dirigeants des deux pays.

Cette convergence politique doit désormais, selon lui, se traduire par davantage de projets structurants et d'initiatives dans les différents secteurs du transport.

Dans cette perspective, il a appelé à «élargir les perspectives de partenariat et de coopération», afin de couvrir les différents domaines et modes de transport. L'objectif est, notamment de favoriser les échanges d'expériences et de savoir-faire, mais aussi de transformer les intentions affichées en réalisations concrètes répondant aux intérêts des deux pays et de leurs peuples.



Cette approche traduit une volonté de faire du secteur des transports un espace de coopération plus large, dépassant les échanges institutionnels, pour favoriser la mise en place de mécanismes opérationnels et de partenariats entre les acteurs des deux pays.

MASCATE SALUE LA QUALITÉ DE LA COOPÉRATION

De son côté, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman a salué le niveau atteint par les relations bilatérales, mettant en avant l'existence d'«une même vision» entre l'Algérie et Oman, fondée notamment sur les orientations et la volonté des dirigeants des deux pays. Le diplomate omanais a également souligné la qualité de la coopération existante, particulièrement dans le domaine du transport aérien. Il a, dans ce cadre, exprimé sa reconnaissance pour les facilités accordées aux délégations

omanaïses et pour l'esprit de coopération dont elles bénéficient auprès des différents cadres de l'État algérien.

La rencontre a ainsi confirmé la volonté des deux parties de maintenir une coordination étroite et de multiplier les échanges autour des opportunités de partenariat dans le secteur des transports.

Au terme des discussions, l'Algérie et Oman ont réaffirmé l'importance de poursuivre la concertation et de renforcer leur coopération bilatérale, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives au partenariat dans les différents modes de transport. Une orientation qui devrait permettre de consolider progressivement les acquis de la coopération algéro-omanaïse et de donner davantage de contenu économique et opérationnel à des relations bilatérales déjà marquées par une forte convergence politique.

G. Salah Eddine

SIDI BEL ABBÈS L'EAU AU CŒUR D'UNE STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION ET DE MODERNISATION

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a mis en avant, vendredi dernier, à Sidi Bel Abbès, les projets engagés pour diversifier les sources d'approvisionnement en eau potable et renforcer durablement le service public de l'eau dans la wilaya. À l'issue d'une présentation technique consacrée à la situation du secteur, le ministre a souligné l'importance stratégique de la diversification des ressources hydriques, particulièrement dans un contexte où la sécurisation de l'alimentation en eau passe désormais par la multiplication des sources et une gestion plus efficiente des réseaux.

La wilaya dispose, à cet effet, de plusieurs ressources, notamment les eaux du barrage de Sidi Abdelli, les systèmes du Chott Gharbi et du Chott Chergui, les eaux souterraines, ainsi que les stations de dessalement. Cette combinaison constitue un levier essentiel pour renforcer la résilience du réseau et répondre aux besoins croissants de la population. Selon le ministre, plusieurs projets «importants» sont programmés, à court et moyen terme, afin d'améliorer la continuité et la qualité du service public de l'eau potable.

Parmi les opérations envisagées figurent le renforcement de l'alimentation, à partir de la station de Chatt El Hilal, ainsi que l'étude d'un projet de transfert d'eau depuis le système du Chott Gharbi, vers la station de dessalement de Sidi Maârouf. Ce projet

devrait contribuer à réduire le déficit enregistré dans plusieurs communes voisines. La wilaya prévoit également la réalisation d'une interconnexion entre les deux réservoirs de Sidi Lahcen et de Tilmouni, d'une capacité de 20.000 m³ chacun. Cette infrastructure doit permettre de renforcer l'alimentation de la partie est de la wilaya, ainsi que celle du nouveau pôle urbain. À cela s'ajoute la réhabilitation de 29,9 kilomètres du réseau de distribution de la ville de Sidi Bel Abbès. Au-delà du renforcement des infrastructures, Lounès Bouzegza a insisté sur la nécessité d'engager le secteur dans une nouvelle phase de modernisation de la gestion de l'eau.

Cette évolution doit, notamment reposer sur les compétences nationales et sur la généralisation progressive des compteurs intelligents, parallèlement à l'augmentation des capacités de stockage et au traitement des dysfonctionnements techniques qui affectent les réseaux.

LES EAUX ÉPURÉES AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

Le ministre a également insisté sur les potentialités agricoles de Sidi Bel Abbès et sur la nécessité de mobiliser davantage les ressources en eau non conventionnelles, pour soutenir l'irrigation. Dans ce cadre, la réutilisation des eaux usées traitées offre des perspectives importantes pour étendre les

superficies irriguées, notamment à travers les différents programmes inscrits pour la wilaya. Le développement de l'assainissement constitue ainsi un autre volet de la stratégie hydrique. Plusieurs projets sont prévus pour améliorer le traitement des eaux usées, protéger les ressources et renforcer la sécurité des infrastructures hydrauliques. Parmi eux figure la réalisation d'un système d'épuration dans la commune de Sidi Hamadouche, destiné, notamment à préserver le barrage de Samo contre la pollution. Le programme prévoit également l'aménagement et le curage d'un tronçon de l'oued Mekerra, afin d'améliorer sa capacité d'écoulement et de réduire les risques d'inondation. Deux nouvelles stations d'épuration sont, par ailleurs, proposées à Sfisef et Telagh, tandis que la généralisation des schémas directeurs d'assainissement doit permettre de mieux encadrer la collecte et le traitement des eaux usées et, à terme, de favoriser leur réutilisation dans l'irrigation agricole. Notons, enfin, que la visite du ministre à Sidi Bel Abbès a également permis, l'inspection de plusieurs projets stratégiques et de grands chantiers en cours sur l'ensemble du territoire de la wilaya. À travers cet ensemble de projets, la wilaya cherche ainsi à consolider son système hydraulique autour de trois priorités : sécuriser l'approvisionnement, réduire les pertes et valoriser chaque ressource disponible.

G. S. E.

RENTÉE SCOLAIRE LES DERNIÈRES RETOUCHES S'ACCÉLÈRENT DANS LA CAPITALE

Le dernier Conseil exécutif de la wilaya d'Alger a été consacré au suivi des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire, ainsi qu'à l'examen de plusieurs propositions de projets de développement dans différentes communes de la capitale, selon un communiqué des services de la wilaya, publié vendredi.

Présidée, jeudi dernier, par le secrétaire général de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani, la réunion a débuté par des présentations consacrées aux plans d'aménagement du territoire des communes de Rouiba, Baraki, Sidi Moussa et Kouba. Ces exposés ont porté sur différentes études et propositions de projets de développement dans plusieurs secteurs, avec un accent particulier sur la nécessité de respecter les dispositions et orientations prévues par ces plans. Les préparatifs de la prochaine rentrée scolaire ont



également occupé une place importante dans l'ordre du jour. Une présentation a, notamment, été consacrée au programme de réalisation de nouveaux établissements scolaires, ainsi qu'à l'état d'avancement des infrastructures devant être mises en service avant la rentrée. À ce titre, des orientations ont été données afin d'accélérer

l'achèvement des travaux, de procéder au raccordement des nouveaux établissements aux différents réseaux et de les doter de l'ensemble des équipements et moyens nécessaires. L'objectif est de garantir leur pleine opérationnalité et d'assurer les meilleures conditions pour le déroulement de la prochaine année scolaire. Le conseil exécutif a également examiné les préparatifs

de la saison hivernale, à travers une présentation du «programme d'intervention proactive sur le terrain mis en œuvre par les différents départements de l'État». Cette démarche comprend, notamment la neuvième édition de la grande campagne de nettoyage, menée dans plusieurs quartiers et communes de la capitale, ainsi que le lancement d'opérations préventives de nettoyage et de curage des oueds, des avaloirs et des trémies. Les interventions concernent également différents points susceptibles de favoriser l'accumulation des eaux pluviales, dans le cadre d'une approche préventive visant à réduire les risques liés aux intempéries et à renforcer la capacité des communes à faire face aux épisodes de fortes précipitations. La réunion a ainsi permis de faire le point sur plusieurs dossiers prioritaires pour la capitale, en mettant l'accent, à la fois sur la préparation de la rentrée scolaire, l'accélération des projets de développement local et l'anticipation des risques liés à la saison hivernale.

Abir Menasria

SECTEUR INDUSTRIEL À BORDJ BOU ARRÉRIDJ

PRODUCTION DES FOURNITURES SCOLAIRES, UN LEVIER POUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

Un nouveau pôle industriel consacré à la production de fournitures scolaires et de bureau, d'outils éducatifs et d'équipements pédagogiques vient renforcer le tissu industriel de la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Implanté dans la zone industrielle R'mail Bélaïd-Abdesselam, dans la commune de Ras El-Oued, le projet ambitionne de faire émerger une filière nationale capable de répondre à une partie croissante des besoins du marché et de réduire la dépendance aux importations. Plus qu'un simple projet industriel, ce pôle entend structurer autour de lui un véritable écosystème de production, en misant sur l'investissement productif, l'intégration industrielle et la montée en puissance de la fabrication locale. À ce titre, le wali de Bordj Bou Arréridj, Kamel Nouicer, a indiqué, dans une déclaration médiatique, que le projet s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir l'investissement industriel et à contribuer à la diversification de l'économie nationale. Le pôle regroupe six unités de production, dont cinq ont déjà entamé leur phase de production initiale, tandis que la sixième se trouve au stade final de réalisation. Implanté sur une superficie de 2,8 hectares, le projet mobilise des investissements dépassant 3,56 milliards de dinars et devrait permettre la création de plus de 500 emplois directs, auxquels s'ajouteront plusieurs centaines d'emplois indirects. Pour le wali, cette infrastructure constitue un «ajout qualitatif» au tissu industriel national et s'inscrit dans le prolongement de la dynamique d'investissement que connaît Bordj Bou Arréridj, notamment après les

performances enregistrées dans les secteurs de «l'électronique et de l'électroménager». L'ambition est désormais d'étendre cette dynamique à une filière spécialisée dans les fournitures scolaires et les équipements pédagogiques, avec un double objectif : renforcer l'offre nationale et accélérer l'intégration industrielle.

DE LA TROUSSE SCOLAIRE AUX ÉQUIPEMENTS INTERACTIFS

Les unités du pôle produiront une gamme diversifiée de fournitures scolaires et de bureau, mais également différents équipements destinés aux établissements éducatifs. La production comprendra, notamment des tableaux classiques et interactifs, des présentoirs, ainsi que d'autres équipements pédagogiques. Cette diversification devrait permettre de couvrir une partie des besoins du marché algérien, tout en proposant des produits à des prix adaptés au pouvoir d'achat local et suffisamment compétitifs pour envisager, à terme, leur commercialisation sur les marchés extérieurs. La montée en puissance du pôle se poursuivra parallèlement à l'installation des équipements et à la mise en service progressive des lignes de production. L'objectif est d'augmenter graduellement les capacités industrielles et de consolider une filière nationale organisée autour de cette activité. Pour les investisseurs, l'avancement du projet illustre l'impact du soutien public à l'investissement. Ils misent sur une augmentation progressive des capacités de production, l'amélioration de

la qualité et, à terme, l'ouverture de nouvelles perspectives à l'exportation. Le potentiel du projet tient également à son implantation. La zone industrielle Bélaïd-Abdesselam, à Ras El-Oued, bénéficie d'une position qui pourrait renforcer la compétitivité des entreprises qui y sont implantées. Son potentiel logistique devrait, notamment être renforcé avec l'achèvement du projet de dédoublement de la RN 103 et sa liaison directe avec l'autoroute Est-Ouest. À cela s'ajoutent la proximité de la plateforme logistique de Tixter et les infrastructures permettant le transport de conteneurs par voie ferroviaire. Ces connexions devraient faciliter l'approvisionnement en matières premières et la distribution des produits finis, tout en contribuant à réduire les coûts logistiques, un facteur déterminant pour la compétitivité de l'industrie nationale. Le président de la Chambre de commerce et d'industrie Bibans de Bordj Bou Arréridj, Belouhri Radjah, considère ainsi le projet comme un apport important à l'industrie nationale. Il souligne, notamment son potentiel en matière de réduction des importations, d'augmentation du taux d'intégration industrielle et de renforcement de l'attractivité de la wilaya. À terme, les acteurs économiques espèrent voir se développer autour de ce pôle un écosystème intégré regroupant production, logistique et services industriels. Une évolution qui pourrait permettre à Bordj Bou Arréridj de consolider davantage sa position de territoire industriel et de transformer une activité, jusque-là largement dépendante de l'extérieur, en une nouvelle opportunité de production locale et d'exportation.

A. Menasria

RELEVÉS DE NOTES ET ATTESTATIONS DU BAC LA LÉGALISATION DESTINÉS À L'ÉTRANGER AUJOURD'HUI AU NIVEAU DES DIRECTIONS DE L'ÉDUCATION

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de confier la légalisation, par le système de l'Apostille, des relevés de notes et des attestations du Baccalauréat destinés à être utilisés à l'étranger, aux directions de l'éducation à travers le territoire national, à compter d'aujourd'hui, a indiqué, jeudi dernier, un communiqué du ministère. «Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service public et de la réduction des délais de traitement des dossiers, et afin d'épargner aux citoyens les désagréments liés aux déplacements vers le siège de l'Office national des examens et concours (ONEC), à

Alger, le ministère de l'Éducation nationale informe l'ensemble des citoyennes et des citoyens souhaitant faire légaliser les relevés de notes et les attestations du Baccalauréat, destinés à être utilisés à l'étranger, par le système de l'Apostille, via le site électronique dédié apostille.gov.dz, qu'il a été décidé de confier la légalisation de ces deux documents aux directions de l'éducation, à partir de dimanche 16 août 2026», a précisé la même source. A cet effet, le ministère invite «les citoyennes et les citoyens ayant déjà formulé des demandes de légalisation auprès de l'ONEC et dont les

dossiers n'ont pas encore été traités, à effectuer le transfert de leurs demandes vers la direction de l'éducation de leur wilaya de résidence, en accédant au même site électronique ayant servi à l'inscription initiale, pour modifier la demande ou en soumettre une nouvelle adressée à la direction de l'éducation de la wilaya de résidence». Cette mesure «vise à rapprocher l'administration des citoyens, à leur épargner les déplacements et à garantir un traitement diligent des dossiers», a conclu le communiqué.

OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES (OPU)

NUMÉRISATION DE DEUX NOUVEAUX
OUVRAGES EN LITTÉRATURE ARABE

Mardi dernier, l'Office des publications universitaires (OPU) a annoncé la numérisation et l'inclusion de deux nouveaux livres de référence dans son corpus documentaire numérique, dans la section consacrée à «l'aire de la langue arabe».

Cette initiative reflète l'effort constant de l'office public pour favoriser la numérisation des ressources pédagogiques et scientifiques nationales, tout en visant précisément les exigences croissantes de la communauté universitaire, des enseignants et des experts en recherche. En mettant à jour son portail numérique, avec des travaux universitaires de premier plan alliant l'approfondissement de l'authenticité littéraire aux méthodes, pédagogiques et linguistiques les plus contemporaines, l'organisation vise à rendre l'accès direct et simplifié pour les étudiants, les enseignants et les chercheurs spécialisés, des Facultés des lettres, des langues et des sciences sociales, à des références scientifiques de premier ordre. L'autre objectif est de dynamiser la formation universitaire, de renforcer les compétences linguistiques et de dynamiser la recherche scientifique au niveau national, conformément aux exigences de la modernisation technologique de l'enseignement supérieur.

LA POÉSIE DES TEMPS MODERNES

Le premier de ces ouvrages, accessible aux utilisateurs de la plateforme en ligne de l'université, s'intitule *Al-Qissa Al-Chi'riyya fi Al-'Asr Al-Hadith* (Poésie narrative à l'époque moderne). Il s'agit d'une étude universitaire approfondie menée par Aziza Meriden. L'auteure y présente une analyse systématique de

l'émergence et du développement du récit poétique dans la littérature arabe contemporaine, un genre littéraire hybride et complexe longtemps marginalisé par la

critique traditionnelle. Grâce à des recherches méticuleuses menées dans les principales bibliothèques du monde arabe et s'appuyant sur une collection d'archives et de correspondances personnelles, la chercheuse met en lumière les contributions significatives de figures littéraires majeures du début du XX^e siècle, telles que Nagib Haddad, Khalil Mutran, Ahmed Shawqi et les poètes de la diaspora (Al-Mahjar). L'ouvrage explore en détail la manière dont la poésie a intégré la structure narrative, l'exprimant à travers des récits historiques célébrant l'héroïsme et le patriotisme, ainsi qu'à travers des contes symboliques et moraux narrés par des animaux. Cette recherche illustre, avec éclat, qu'il n'est pas de contradiction majeure entre la motivation poétique et la fonction narrative, prouvant ainsi que cette fusion a permis d'aborder les problématiques sociales et humaines avec une force et une originalité



remarquables.

LA COMMUNICATION DANS L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Le second ouvrage de cette collection numérique, publié en français, est signé par la docteure Rachida Boutabba Djellal et s'intitule *La théorie de la situation de communication et son impact sur l'apprentissage de la langue arabe*. Ce livre aborde, d'emblée, une question centrale de l'enseignement des langues contemporaines en remettant en cause les méthodes pédagogiques traditionnelles, souvent fondées sur l'apprentissage par cœur, le dogmatisme formel et la reproduction passive de règles. L'écrivaine constate que, malgré les progrès spectaculaires dans le domaine de la linguistique moderne, l'enseignement de la langue arabe a toujours été éloigné des méthodes de communication vivantes. L'ouvrage

plaide vigoureusement pour la réhabilitation et l'instauration systématique de la théorie de la situation de communication, structurant son argumentation autour de trois aspects clés : l'explication des concepts, l'importance de la situation communicative dans l'éducation linguistique et l'élaboration de dispositifs pratiques pour enseigner l'arabe à travers cette méthode interactive. Il est noté que la véritable maîtrise d'une langue ne réside pas dans l'accumulation de connaissances théoriques, mais dans la capacité pratique de l'apprenant à produire et à recevoir un discours adapté aux contextes sociaux et aux besoins des échanges réels.

Ces deux publications sont désormais disponibles dans la bibliothèque numérique et peuvent être consultées et utilisées gratuitement par les étudiants, les enseignants et les utilisateurs inscrits de la plateforme.

Abir Menasria

ALGIERS INTERNATIONAL FILM FESTIVAL

NADIA MEFLEH NOMMÉE DIRECTRICE ARTISTIQUE

Le commissariat de l'Algiers International Film Festival a annoncé officiellement la nomination de la critique de cinéma et écrivaine Nadia Mefleh au poste de directrice artistique, en prévision de la prochaine édition du Festival international du film d'Alger, selon un communiqué publié avant-hier. Forte d'une riche expérience dans l'analyse et la programmation cinématographiques, Nadia Mefleh est notamment connue pour ses ouvrages, dont *Chaplin et les femmes*, publié aux éditions Philippe Rey, ainsi que pour le documentaire *Oum Kalthoum, la voix du Caire*, diffusé sur Arte. Elle est également membre de la Fédération internationale de la presse cinématographique (FIPRESCI). Son parcours l'a notamment conduite à travailler comme programmatrice pour la Semaine de la critique du Festival de Cannes. Elle enseigne, par ailleurs, à l'Université Columbia de New York et est membre de la commission «Aide au cinéma mondial» du CNC et de l'Institut français.

Profondément engagée dans le cinéma algérien contemporain, Nadia Mefleh a également contribué à l'émergence de jeunes talents nationaux, notamment à travers le Béjaïa Lab.

Forte de ce parcours, la nouvelle directrice artistique entend porter une vision cinématographique ouverte sur le monde et attentive aux enjeux de son époque. Elle souhaite promouvoir un cinéma capable d'interroger les réalités contemporaines, de les confronter et de contribuer à leur évolution, tout en faisant d'Alger un espace privilégié de rencontre entre artistes et cinéastes venus de différents horizons. Cette ambition s'inscrit dans une volonté de faire de la capitale algérienne un carrefour du cinéma international, fondé sur les valeurs de liberté de création, de justice et de solidarité. «C'est cet héritage que nous avons aujourd'hui la responsabilité de prolonger et de porter plus loin : faire d'Alger un centre majeur du cinéma mondial, un lieu où puissent

se rencontrer les artistes de tous les horizons, épris de liberté, de justice et de solidarité», a déclaré la nouvelle directrice artistique. Dans le même esprit, le commissariat du Festival a exprimé sa reconnaissance à la précédente directrice artistique, Nabila Rezaig, la remerciant pour son engagement et sa contribution au développement du Festival, tout en lui souhaitant plein succès dans la poursuite de sa carrière artistique. L'équipe du Festival a, par ailleurs, souhaité la bienvenue à Nadia Mefleh, qui prend ainsi les commandes artistiques d'un événement appelé à franchir une nouvelle étape dans son développement.

La 13^e édition du Festival international du film d'Alger se tiendra du 5 au 12 décembre 2026, à Alger. Le Festival compte, notamment s'appuyer sur l'expérience de sa nouvelle directrice artistique et sur son réseau international, pour renforcer la dimension artistique de cette édition et accroître son rayonnement à l'international. Abir Menasria

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHÂN 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« C'EST LA RENTRÉE ! »
L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



El-Tarf ...

EL-KALA ..LA MÉDITERRANÉENNE AUX MILLE FACETTES

Ville des Coraux, un joyau balnéaire et naturel niché au cœur d'un environnement d'exception...

● Située à l'extrême nord-est de l'Algérie, dans la wilaya d'El-Tarf, El-Kala est une ville côtière réputée pour ses paysages naturels d'exception, sa biodiversité unique et son patrimoine historique.

Le nom El-Kala est un mot arabe qui signifie «débarcadère», la presqu'île étant un lieu de débarquement des bateaux et un abri. A noter que le mot en langues latines est tout à fait équivalent sous les termes d'escales/échelles. Au Moyen-Âge, le nom le plus connu était Mersa El-Kherraz (le port aux Breloques), donné par référence à la pêche au corail.

El-Kala est un joyau balnéaire et naturel niché au cœur d'un environnement d'exception. Célèbre pour son parc national, classé réserve de biosphère par l'UNESCO, la région offre une alliance rare entre forêts denses, plages sauvages de sable fin et lacs préservés, comme les lacs Tonga et Mellah. Historiquement réputée pour sa pêche au corail rouge et son patrimoine, avec les vestiges du Bastion de France, la cité séduit autant par ses paysages côtiers que par la richesse de ses produits de la mer frais et l'hospitalité chaleureuse de ses habitants.



Les trois incontournables

1 TRADITION & CULTURE

L'artisanat du Corail Rouge : Surnommée la «Capitale du Corail», El-Kala est célèbre pour la récolte et la transformation du corail rouge de Méditerranée (*Corallium rubrum*). Ce savoir-faire traditionnel réunit artisans et joailliers locaux qui façonnent des bijoux et objets d'art réputés à travers le pays.



2 PATRIMOINE HISTORIQUE

Le Bastion de France et la Vieille Calle :

Ancien comptoir commercial fondé au XVI^e siècle pour la pêche et le commerce du corail, le Bastion de France témoigne des échanges intenses en Méditerranée. Situé sur le littoral de la Vieille Calle, près d'El-Kala, ce site historique, niché entre mer et forêt, offre une plongée fascinante dans l'histoire maritime de la région.



3 SAVEURS LOCALES

Les produits de la mer et le poisson grillé : Port de pêche emblématique de la wilaya, El-Kala propose une gastronomie maritime riche, basée sur des arrivages quotidiens de poissons frais, de crevettes et de fruits de mer.

Spécialités : Daurade, loup de mer et rouget grillés au feu de bois, accompagnés de salades traditionnelles algériennes.



découverte de la semaine

Lac Tonga

Au cœur de cette région préservée se trouve le Lac Tonga, une zone humide d'eau douce d'une importance écologique capitale, classée au titre de la Convention de Ramsar et intégrée au Parc national d'El-Kala. Couvert par une végétation aquatique dense, composée de roseaux et de nénuphars, il offre un habitat privilégié et un site d'hivernage essentiel à de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs rares et menacés, telles que l'Érismature à tête blanche. Ce joyau naturel préserve une biodiversité remarquable, tout en jouant un rôle de régulateur hydrologique majeur pour toute la région.



mon carnet d'adresses

OÙ DORMIR ?

- Hôtel El-Manar
- Residence les Camelias
- Hôtel Lalla Fatma
- Hôtel la Forêt



OÙ MANGER ?

- Restaurant Azur
- Restaurant le CAP-Bon
- Sunset Sweets
- L'horizon El-Kala



À VISITER

- Parc National d'El-Kala
- Aqua Parc Brebita
- Plage Laouinetta
- Plage la Vieille Calle



COMMENT Y ALLER ?

Voiture : Pour vous rendre à El-Kala, vous pouvez emprunter l'Autoroute Est-Ouest (A1) en voiture, pour un trajet direct d'environ 616 km (6h30 de route).
Bus : prendre un bus inter-wilayas ou un train (SNTF) vers Annaba ou El-Tarf, avant d'achever le parcours en taxi collectif local.
Avion : opter pour un vol interne d'une heure jusqu'à l'Aéroport d'Annaba, suivi d'une courte liaison routière de 80 km.



BON À SAVOIR :

Si vous souhaitez assister au célèbre Festival du Corail ou observer les oiseaux migrateurs au Lac Tonga, prévoyez votre séjour au printemps ou au début de l'automne. Pour le tourisme balnéaire, les mois de juillet et août offrent une ambiance très animée sur les plages d'El-Kala, tandis que juin et septembre permettent de profiter du littoral et de la nature en toute quiétude.



Prochain rendez-vous

CAP SUR BOUMERDES



Voyager,
c'est découvrir
l'âme
de l'Algérie...





www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

RÊVASSER EST BON POUR VOTRE CERVEAU

■ Quand on évoque la rêvasserie, on pense souvent à la paresse. Pourtant, se laisser aller à ses pensées est loin d'être une perte de temps. Ces moments de divagation apportent de véritables bienfaits pour notre bien-être mental et physique. Voici pourquoi il est sain de s'accorder ces instants de relâchement.



STIMULER LA CRÉATIVITÉ GRÂCE À LA RÉVERIE

Une étude réalisée par Julia Kam à l'université de Calgary révèle que la rêverie encourage la créativité. Ce phénomène résulte de l'augmentation des ondes alpha dans le cortex frontal du cerveau, étroitement liées à la créativité accrue.

RÉSOLURE DES PROBLÈMES PAR LA RÉVERIE

Lorsque vous êtes confronté à un blocage, plutôt que de vous y heurter sans cesse, faites une pause et laissez votre esprit vagabonder. D'après une étude de l'université de British-Columbia, cette pratique active simultanément plusieurs zones du cerveau, facilitant ainsi la résolution des problèmes.

RÉDUIRE L'ANXIÉTÉ ET LE STRESS GRÂCE À LA RÉVERIE

Quand nous sommes stressés, nos pensées négatives prennent souvent le dessus, épuisant notre énergie mentale. En nous permettant de rêvasser, nous offrons à notre esprit une pause bienvenue, diminuant ainsi l'anxiété et le stress.

ATTEINDRE SES OBJECTIFS GRÂCE À LA RÉVERIE

Contrairement aux idées reçues, la rêverie ne nuit pas à la productivité. Au contraire, elle peut être un allié de choix pour atteindre vos objectifs. Ainsi que le soulignent Chris Griffiths et Caragh Medlicott dans 'The Creative Thinking Handbook' : « Le temps passé à visualiser l'atteinte de vos objectifs augmente vos chances de succès. »

AMÉLIORER LA MÉMOIRE AVEC LA RÉVERIE

La rêverie peut également avoir des effets positifs sur la mémoire, notamment à court terme. Psychological Science a publié une étude montrant que les personnes qui s'adonnent régulièrement à la rêverie réussissent mieux aux tests de mémorisation.

RAFRAÎCHIR L'ESPRIT PAR LA RÉVERIE

Terminons sur le fait que rêvasser permet de

rafraîchir l'esprit.

En prenant ces pauses, nous favorisons un repos cérébral qui améliore notre efficacité à long terme. Une étude de Microsoft a d'ailleurs démontré que les pauses régulières contribuent à maintenir une bonne fonction neurologique.



NUMÉROS UTILIS

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

**CHU BENI
MESSOUS**
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

**DÉPANNAGE
GAZ**
021.68.44.00

**DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ**
021.68.55.00

**SERVICE
DES EAUX**
021.58.32.32/
58.37.37

**PROTECTION
CIVILE**
021.61.00.17

**SÛRETÉ
DE WILAYA**
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILIS

**AÉROPORT
HOuari-
BOUMEDIENE**
021.54.15.15

**AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)**
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

FOOTBALL/PARIS SAINT-GERMAIN

FERRAN TORRES **SIGNE JUSQU'EN 2031**

Le Paris Saint-Germain poursuit son recrutement estival avec l'arrivée officielle de Ferran Torres. Le club parisien et le FC Barcelone ont confirmé le transfert de l'attaquant espagnol, qui quitte la Catalogne pour s'engager avec le champion de France. Le joueur a signé un contrat de cinq ans et est désormais lié au PSG jusqu'en 2031.

L'opération est estimée à environ 50 millions d'euros. Avec cette arrivée, Paris renforce encore son secteur offensif et s'offre un joueur capable d'occuper plusieurs positions. Une polyvalence qui a largement pesé dans la décision du club de miser sur l'international espagnol.

UN PARCOURS DÉJÀ RICHE À SEULEMENT QUELQUES ANNÉES DU SOMMET

Ferran Torres connaît déjà une carrière particulièrement riche. Formé à Valence, où il a découvert le haut niveau, l'Espagnol s'était ensuite envolé pour l'Angleterre afin de rejoindre Manchester



City. Son passage en Premier League lui a permis de progresser et de se faire une place parmi les jeunes talents offensifs les plus suivis d'Europe. Il avait ensuite choisi de poursuivre sa carrière au FC Barcelone. En Catalogne, Torres a alterné les titularisations et les entrées en jeu, tout en conservant un rôle

important grâce à sa capacité à évoluer aussi bien sur les ailes que dans l'axe. Son passage au Barça lui a également permis d'acquérir une solide expérience au plus haut niveau européen. Son arrivée à Paris marque donc une nouvelle étape dans sa carrière. À quelques semaines du début d'une

nouvelle saison, le joueur espagnol entend désormais s'imposer dans un effectif parisien particulièrement ambitieux.

LUIS ENRIQUE CONNAÎT PARFAITEMENT LE JOUEUR

Le choix de Ferran Torres ne doit rien au hasard. Luis Enrique connaît parfaitement ses qualités pour l'avoir dirigé lorsqu'il était sélectionneur de l'Espagne. Entre 2019 et 2022, les deux hommes ont eu l'occasion de travailler ensemble avec la Roja. L'entraîneur parisien apprécie notamment la mobilité de Torres, sa capacité à jouer sur plusieurs postes et son activité dans les trente derniers mètres. Son profil permet ainsi à Luis Enrique de disposer d'une solution supplémentaire pour varier son animation offensive et faire évoluer son système en fonction des adversaires. Cette connaissance mutuelle pourrait également faciliter l'intégration de Torres dans le collectif parisien. Le joueur connaît déjà les exigences de son nouvel entraîneur et devrait rapidement retrouver certains principes de jeu qu'il avait expérimentés avec la sélection espagnole.

UNE QUATRIÈME RECRUE POUR LE PSG

Avec Ferran Torres, le Paris Saint-Germain continue de remodeler son effectif. L'Espagnol devient la quatrième recrue du club durant ce mercato, après les arrivées de Maghnes Aklouch, Lucas Digne et Alessandro Longoni. Paris affiche ainsi clairement ses ambitions pour la saison à venir. En recrutant Torres, le club ne renforce pas seulement quantitativement son attaque : il ajoute également de l'expérience, de la polyvalence et une nouvelle option offensive capable de s'adapter aux différentes configurations de match. À Paris, Ferran Torres devra désormais répondre aux attentes élevées qui accompagnent son arrivée. Son contrat jusqu'en 2031 témoigne en tout cas de la confiance accordée par le PSG à l'ancien Barcelonais, appelé à jouer un rôle important dans le nouveau projet parisien.

A. Amine

TENNIS

Iga Swiatek remporte son 12^e titre WTA 1000

L'ancienne numéro un mondiale, la joueuse de tennis polonaise Iga Swiatek, a remporté son premier titre de 2026 en battant facilement Elena Rybakina 6-2, 6-3 pour remporter le tournoi WTA 1000 de Toronto. Swiatek, sextuple championne du Grand Chelem, n'a pas encore atteint de finale lors de la saison 2026 du circuit WTA et, plus récemment, elle a été éliminée au troisième tour de la défense de son titre à Wimbledon. Mais elle a totalement dominé le match contre Rybakina, numéro 2 mondiale et championne en titre de l'Open d'Australie, remportant ainsi son premier titre canadien, un résultat qui l'a propulsée dans le top 5 du classement féminin - juste avant l'US Open. Alors qu'elle soulevait son 12^e titre WTA 1000, la joueuse de 25 ans a adressé quelques mots à ceux qui doutaient de ses capacités, à ceux qui ont contribué à ce qu'elle a qualifié d'«année la plus difficile de ma carrière». L'ancienne numéro un mondiale Kim Clijsters a analysé les raisons du déclin d'Iga Swiatek, pointant du doigt l'immense pression psychologique qui a suivi sa défaite choquante à Wimbledon en 2026. «Ça compte énormément pour moi», a déclaré Swiatek. «Ces derniers mois n'ont pas été faciles. Je suis vraiment contente d'avoir pu me concentrer sur mon développement, de modifier un peu mon style de jeu et de m'améliorer malgré tous les commentaires que je reçois chaque jour sur les réseaux sociaux.» «Honnêtement, ce n'est pas facile à gérer tout ça. Alors je suis heureuse que les choses aient changé. J'ai encore des gens qui me comprennent et qui me soutiennent chaque semaine, chaque jour... alors merci à toute mon équipe.» Enfin, Swiatek a ajouté : «Je souhaite également dédier ce titre à tous ceux qui sont confrontés au jugement et à la haine. Continuez à progresser... n'oubliez jamais ce qui vous attend et ce qui est tout à fait possible.» Les services efficaces, la défense

solide et les attaques bien placées de Swiatek se sont avérées trop forts pour Rybakina, qui avait déjà disputé trois sets lors de quatre de ses cinq derniers matchs et venait de terminer une demi-finale en trois sets contre Coco Gauff à 1h du matin... «Ce fut une journée décevante», a admis Rybakina. «Je manquais d'énergie. Malgré tous mes efforts, cela n'a pas suffi. J'étais tout simplement épuisée. On voyait bien que je ne déployais pas assez de puissance dans les jambes. J'ai commis beaucoup de fautes directes, surtout au filet, par manque de concentration. Même sur des balles pourtant faciles.»



RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

LE JOUEUR A-T-IL SIGNÉ DEUX CONTRATS AVEC L'ES TUNIS ET LE MCA ? LE FEUILLETON BELAÏLI REBONDIT !

La levée de la suspension du joueur Youcef Belaïli, prononcée par le Tribunal arbitral sportif, jeudi dernier, a ravivé, dès le lendemain, le feuilleton entourant son engagement durant cette intersaison. L'ES Tunis, comme le MC Alger affirment que Belaïli est leur propriété. L'ES Tunis prétend avoir fait signer le joueur. Le MC Alger également. Retour sur un feuilleton à rebondissements, qui risque encore de jouer des prolongations.

Tout le monde savait déjà que Youcef Belaïli avait fait faux fond au MCA, après avoir tout conclu avec Hadj Redjem et Benlamri Djamel, respectivement président du club et manager général, dans la soirée du 24 juillet dernier à Alger. A ce moment là, l'ES Tunis restait sur son dernier communiqué stipulant que le club avait clos le dossier Belaïli. La direction du MCA avait alors annoncé aux «fidèles supporters du club qu'elle a conclu un accord définitif avec l'international Mohamed Youcef Belaïli, pour renforcer l'effectif en vue des prochaines compétitions. «Cette décision fait suite à une réunion à laquelle ont pris part le joueur, son père et son agent, en présence du responsable de l'équipe, Djamel Benlamri», mentionnait un communiqué diffusé par le Mouloudia, au soir même du 24 juillet dernier. L'accord prévoit le retour de Belaïli au sein du «Doyen des clubs algériens» (MC Alger), pour y évoluer jusqu'à la fin de la saison 2026/2027, après une entente sur tous les aspects financiers et autres modalités. Cet accord entrera officiellement en vigueur dès que le Tribunal arbitral du sport (TAS) aura

rendu sa décision finale concernant la sanction infligée au joueur et une fois que ce dernier aura passé avec succès la visite médicale», ajoutait le document. Sauf que lors de cette première sortie officielle, le MCA a bien précisé que le joueur n'a pas signé de contrat. «Tout en accueillant de nouveau son ancien joueur Belaïli, la direction du Mouloudia souligne sa volonté de préserver les intérêts, tant du MC Alger que du joueur lui-même. Elle insiste également sur la nécessité de respecter les procédures juridiques liées à la sanction infligée au joueur par la FIFA ; en effet, la signature d'un contrat avec un joueur sous le coup d'une suspension internationale est impossible et exposerait le club à de lourdes sanctions». Clair net et précis.

LA GIROUETTE DE L'EST, LA CONTRADICTION DU MCA ET LE DRIBLE DE BELAÏLI

Entre temps, fin dribleur, Belaïli avait repris l'avion, dès le lendemain, le 25 juillet, pour Tunis, où il a rejoint à nouveau l'EST. Sur place, le joueur s'est remis à table avec les dirigeants de l'ES Tunis avec lesquels il a fini par conclure. Mais point de déclaration officielle, ni du joueur ni de l'ES Tunis. Du moins jusqu'à jeudi dernier au soir, avant le verdict du TAS, rendu en faveur du joueur, mettant fin à sa suspension. Mais à peine quelques minutes après que ce verdict soit rendu public, la direction de l'EST fait aussitôt publier un communiqué indiquant l'officialisation du prolongement de Belaïli avec le club. «L'Espérance sportive de Tunis annonce la levée de la sanction infligée à notre joueur Youcef Belaïli. Par conséquent, le contrat qu'il avait précédemment signé avec le club a été activé, le rendant ainsi éligible pour rejoindre l'effectif et défendre les couleurs de l'Espérance sportive de Tunis. Jusque-là rien d'anormal, à part que Belaïli s'est joué du MCA pour aller signer à l'ES Tunis. Rien de surprenant pour ceux qui connaissent le joueur et son père, son manager. Mais voilà que c'est ce qui va provoquer l'escalade. Car du côté du MC Alger, le discours change d'un coup. Et

le Mouloudia soutient que Belaïli avait, contrairement à ce qui avait été rapporté dans le précédent communiqué, bel et bien signé un contrat avec le MCA. «La direction du MC Alger informe les fidèles supporters de l'équipe, ainsi que le public sportif que le joueur Mohamed Youcef Belaïli a officiellement signé un contrat avec le Doyen des clubs algériens». Par conséquent, la position du MC Alger repose sur un document officiel, un droit fondé et une relation contractuelle conforme à la réglementation en vigueur», soulignait le MCA dans un

nouveau communiqué, publié avant-hier soir. Plus loin «la direction du club réaffirme que ses précédentes déclarations, diffusées via la page officielle du club ou exprimées par le porte-parole officiel et le manager de l'équipe concernant l'accord définitif avec Youcef Belaïli, ne reposaient pas sur de simples impressions ou des accords verbaux, mais bien sur un accord formel attesté par un contrat signé par le joueur», appuie encore le document.

UN DOSSIER A PLUSIEURS MENSONGES ET UNE VERITE

Passons sur la contradiction d'avoir «pas signé» à «a signé» ; le MCA, dans ce second communiqué, n'avance pas pour autant de détails pour édifier sur la réalité du supposé contrat signé par Belaïli. Ni la nature, ni la date, ni la durée, ... En somme un détail qui laisserait vraiment croire à ça. Pour le moment rien ! Et tout le monde sait que le joueur n'a passé aucune visite médicale avec le MCA, alors que, selon le premier communiqué diffusé par le club, il est clairement dit que «l'accord» conclu avec le joueur «entrera officiellement en vigueur (...) une fois la visite médicale passée avec succès». N'empêche que le Mouloudia considère que ledit contrat, non seulement existe, mais, en plus, qu'il est activé, et la direction du «MC Alger souligne qu'elle ne renoncera, en aucun cas, aux droits ou aux intérêts du club, si l'existence d'obligations contractuelles contradictoires venait à être avérées ; elle usera de toutes les voies juridiques et institutionnelles disponibles, pour les défendre et les préserver». Pendant ce temps, Belaïli a déjà rejoint l'équipe de l'ES Tunis, avec laquelle il a, bien entendu, signé, après avoir passé la visite médicale, et a entamé la préparation de l'intersaison. Il le faisait discrètement jusque-là, mais depuis avant-hier il a officiellement intégré le groupe, avec lequel il a commencé le travail collectif. De son côté, Djamel Benlamri, le manager et porte-parole du MCA affirme que le MCA va demander la lettre de sortie du joueur... Une chose est sûre, dans ce dossier, il y a plusieurs mensonges, beaucoup de non-dits et une seule vérité. Et aucune partie n'est totalement clean ! Ni l'EST, qui a avancé avoir tourné la page, pour faire signer, par la suite, le joueur, ni le MCA qui a déclaré que le joueur n'a pas signé, pour ensuite affirmer le contraire.

Djaffar Chilab

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE FÉMININE-2026 (ELIMINATOIRES DE LA ZONE AFRIQUE DU NORD)

Le CF AKBOU fixé sur son programme

Le CF Akbou, notre représentant en Ligue des champions africaine féminine-2026, est désormais fixé sur le calendrier de ses matchs éliminatoires circonscrits dans la zone Afrique du Nord. En effet, le tirage au sort du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la prochaine édition de la Ligue des Champions féminine de la CAF-2026, effectué la semaine dernière, a fait ressortir que le CF Akbou sera opposé au FUS Rabat du Maroc, au FC Masar d'Égypte, et à l'AS Féminine Sousse de Tunisie. La compétition se déroulera du 1^{er} au 7 septembre prochain, en Tunisie. Ça se jouera sous forme d'un mini-championnat, entre les quatre équipes, et celle qui terminera en tête se qualifiera pour la phase finale de la Ligue des Champions féminine africaine-2026, en tant que représentant de la zone Afrique du Nord. Lors du tournoi de l'UNAF, le CF Akbou commencera, lors de la première journée, contre le Fath US du Maroc, le 1^{er} septembre, à partir de 16 heures, à Bardo. Ensuite, le FC Masar, pour le compte de la 2^e journée, le 4 septembre toujours à Bardo. Lors de la troisième journée, prévue le 7 septembre, le FC Akbou jouera l'ASF Sousse, à Zoutien.

Djaffar C.

SÉLECTION NATIONALE U21 Cap sur les Jeux méditerranéens de Taranto

La sélection nationale des U21 a entamé un stage de préparation, jeudi dernier, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, sous la houlette du nouveau sélectionneur des U20, l'ex-international Brahim Hemdani. Le regroupement est envisagé en prévision du tournoi de football des Jeux méditerranéens, qui se dérouleront à Tarente, en Italie, du 21 août au 3 septembre 2026. Pour ce stage, qui se poursuivra jusqu'au 19 du même mois, le sélectionneur national des U20, qui dirigera donc pour l'occasion la sélection U21 aux côtés de Hocine El-Ofi, a convoqué un groupe de 18 joueurs. Pour rappel, lors du tirage au sort, l'Algérie a

hérité du groupe 2, aux côtés de l'Italie, pays organisateur du tournoi, du Kosovo et de l'Albanie. Les jeunes Verts commenceront les rencontres du premier tour contre la sélection du Kosovo, le 22 août, à 9h30 au stade Giovanni-Paolo II. Par la suite, les protégés de Hemdani joueront la sélection du pays hôte, l'Italie, le 24 août à partir de 20 heures, au stade franco-Fanuzzi. Et enfin l'Algérie-Albanie programmée pour le 26 août, à 20 heures au stade Giovanni-Paolo II. A signaler qu'à l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chacun des deux groupes se qualifieront pour les demi-finales.

D. C.



COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE ALGÉRO-NIGÉRIENNE LANCEMENT DES TRAVAUX DE FORAGE DU Puits D'EXPLORATION KAFRA SUD-EST 1

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a effectué, jeudi dernier, une visite de travail au Niger, marquée par une étape majeure dans le renforcement du partenariat stratégique entre Alger et Niamey. Il a coprésidé, avec son homologue nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine, la cérémonie officielle de lancement des travaux de forage du puits d'exploration Kafra Sud-Est 1, dans le nord du Niger.

Au-delà du lancement d'une opération d'exploration pétrolière, cette étape vient donner une traduction concrète à la dynamique de coopération engagée entre les deux pays. Elle intervient dans le prolongement de la volonté affichée par les dirigeants algérien et nigérien de bâtir un partenariat durable, fondé sur des projets structurants et sur une coopération dépassant le seul secteur des hydrocarbures.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de cette cérémonie, Sifi Ghrieb a transmis aux dirigeants, au gouvernement et au peuple nigériens les salutations du Président Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses vœux de davantage de sécurité, de stabilité, de progrès et de prospérité.

Le Premier ministre a réaffirmé, dans ce contexte, l'attachement de l'Algérie au renforcement des liens de fraternité et de coopération avec le Niger, soulignant que le lancement du forage de Kafra Sud-Est 1 constituait une nouvelle étape dans la construction du partenariat stratégique entre les deux pays.

La concrétisation de ce projet intervient après plusieurs mois de préparation dans un environnement particulièrement contraignant. Les équipes mobilisées ont dû composer avec des conditions naturelles difficiles, un terrain exigeant et d'importantes contraintes logistiques.

Sifi Ghrieb a ainsi salué le travail accompli par les responsables, experts, ingénieurs, techniciens et différents partenaires ayant contribué à l'acheminement des équipements et à la préparation du site. Pour Alger, l'enjeu ne se limite, d'ailleurs, pas au développement du champ de Kafra. Le projet s'inscrit dans une ambition plus large visant à établir progressivement un véritable écosystème énergétique et industriel entre les deux pays. «L'ambition de l'Algérie ne se limite pas à la réalisation du projet Kafra dans ses différentes phases, mais s'étend à la construction d'un partenariat industriel intégré et durable» a confié M. Ghrieb.

Le Premier ministre a présenté cette approche comme un modèle de coopération équilibrée, globale et fructueuse, constituant l'un des fondements de la vision portée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,



pour développer un partenariat énergétique africain reposant sur l'intégration et contribuant aux Objectifs de développement durable.

Le partenariat énergétique bilatéral trouve, notamment son prolongement dans le projet de gazoduc transsaharien. M. Ghrieb a relevé que ce projet était entré dans les phases de mise en œuvre, le présentant comme un projet stratégique et comme un maillon essentiel du processus d'intégration africaine.

Parallèlement, les deux pays poursuivent leurs consultations et leur action commune, afin d'accélérer la concrétisation des engagements et des projets bilatéraux dans plusieurs secteurs prioritaires.

LES ZONES FRONTALIÈRES AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

Le choix du site de Kafra revêt également une dimension particulière en raison de sa proximité avec la frontière algérienne. Le Premier ministre a insisté sur l'importance stratégique de cette région, estimant que la présence des deux pays sur ce site traduisait une vision commune visant à transformer les zones frontalières en espaces de coopération et de développement partagé.

Cette approche entend faire des régions frontalières non plus uniquement des espaces de surveillance et de contrôle, mais également des territoires d'investissement, d'échanges et de développement économique.

Dans cette perspective, le Premier ministre a estimé que le passage de la phase des intentions et des accords à celle de la réalisation effective des projets constitue une illustration de la volonté des dirigeants des deux pays d'assurer un suivi direct et rigoureux de la coopération.

Cette évolution consacre, selon lui, le caractère stratégique des relations algéro-nigériennes et pourrait faire de celles-ci un modèle de coopération entre pays africains. Le champ de Kafra constitue ainsi un modèle de coopération qui dépasse le seul investissement. Au-delà de l'engagement de Sonatrach, et donc plus largement de

l'Algérie, dans le développement de ce périmètre frontalier, le partenariat repose également sur le transfert du savoir-faire algérien, notamment à travers la formation des cadres de Sonidep aux métiers des hydrocarbures. Sonatrach a déjà mené d'importants travaux d'exploration sur le champ de Kafra, avec l'acquisition d'environ 2.200 km de sismique 2D et 760 km² de sismique 3D, ainsi que le forage de deux puits d'exploration, en 2018 et 2019.

Ces opérations ont, notamment permis la découverte du puits Kafra-1 et ont confirmé le potentiel du périmètre.

La coopération entre les deux compagnies pourrait, par ailleurs, s'étendre au bloc de Bilma, considéré comme l'un des principaux périmètres pétroliers du Niger. Sonatrach et Sonidep discutent ainsi d'un nouveau cadre de coopération portant sur l'évaluation du potentiel de ce bloc et les perspectives de son développement, avec l'objectif d'aider le Niger à mieux valoriser ses ressources pétrolières et gazières.

Au terme de son intervention, Sifi Ghrieb a réitéré, au nom du président de la République, «l'engagement constant de l'Algérie à poursuivre le développement des relations de fraternité et de coopération avec la République du Niger, pays frère, à continuer de contribuer au renforcement de la sécurité et de la stabilité de son environnement régional, et à promouvoir les processus de développement, de bien-être et de prospérité à travers le continent africain».

NIAMEY SALUE UNE «ÉTAPE MAJEURE»

De son côté, le Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine, a salué le niveau atteint par la coopération entre les deux pays, ainsi que l'importance stratégique du projet Kafra. Il a estimé que cette réalisation constituait «une étape majeure dans le processus de partenariat entre les deux pays».

La cérémonie officielle s'est achevée par le dévoilement de la plaque commémorative marquant le lancement des travaux de forage, avant une visite du site et des différentes installations de forage. Les deux Premiers ministres ont ensuite tenu une rencontre bilatérale consacrée à la poursuite des discussions autour de la coopération entre les deux pays.

Le lancement de Kafra Sud-Est 1 marque ainsi bien davantage que le démarrage d'un nouveau forage. Il constitue un test grandeur nature pour une coopération algéro-nigérienne appelée à gagner en profondeur et en portée, avec les hydrocarbures comme point d'ancrage mais avec une ambition qui s'étend désormais à l'industrie, à la formation, au transfert technologique et aux infrastructures régionales.

Le projet Kafra s'inscrit donc dans une nouvelle séquence des relations entre Alger et Niamey, où la proximité géographique se double désormais d'une volonté de bâtir des intérêts économiques communs. Dans un Sahel confronté à de multiples défis sécuritaires et économiques, cette coopération énergétique entend précisément faire des projets de développement un levier supplémentaire de stabilité.

G. Salah Eddine

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE L'ALGÉRIE PLAIDE POUR LA RELANCE DE L'INITIATIVE «FAIRE TAIRE LES ARMES»

Sous la présidence de l'Algérie, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a tenu, jeudi dernier, une réunion dédiée à l'évaluation des avancées réalisées dans l'application de la feuille de route principale de l'UA, destinée aux actions concrètes visant à faire taire les armes en Afrique. Cette réunion a également permis d'aborder les enjeux qui persistent et qui font obstacle à la réalisation de cet objectif, ainsi qu'à l'amélioration de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent.

Dans son allocution inaugurale, le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Union africaine, l'ambassadeur Mohamed Khaled, a souligné l'importance stratégique de cette réunion, «Faire taire les armes en Afrique» étant une priorité essentielle pour l'Union africaine et l'un des projets phares de l'Agenda 2063. Il a insisté sur le fait que la réunion ne devait pas se limiter à l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en

œuvre de la feuille de route, mais devait servir de catalyseur pour revitaliser cette initiative par des décisions concrètes et une action accélérée sur le terrain. Il a affirmé que la persistance des conflits et des crises de sécurité sur le continent, malgré les nombreux mécanismes et programmes instaurés par l'UA, nécessite un changement de stratégie et le passage des engagements à des actions efficaces et immédiates. L'ambassadeur a également insisté sur la nécessité d'effectuer une évaluation honnête des avancées réalisées, d'identifier les obstacles entravant la réalisation des objectifs de la feuille de route et d'élaborer des recommandations pratiques pour renforcer sa mise en œuvre. «Faire taire les armes» doit être un objectif quotidien et non un agenda reporté à 2030», a-t-il déclaré. À cet égard, le CPS de l'UA a salué les efforts déployés pour mettre en œuvre le programme «Faire taire les armes», particulièrement dans les domaines de la diplomatie préventive, de l'alerte

précoce, de la coopération régionale et de la consolidation de la paix, tout en promouvant la participation des femmes, des jeunes et de la société civile. Le Conseil a apprécié le renforcement de la collaboration entre l'UA et les communautés économiques régionales, ainsi que les mécanismes régionaux concernés, qui sont en train de développer un plan d'action commun pour la période 2026-2030. En revanche, le Conseil a exprimé sa préoccupation face à la persistance des conflits, du terrorisme, de l'extrémisme violent et du trafic illicite d'armes, ainsi qu'aux nouvelles menaces liées au cyberspace et à l'intelligence artificielle. Il a été souligné la nécessité de combler le fossé entre l'alerte précoce et l'action rapide, d'améliorer la diplomatie préventive et la médiation, de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de consolider la bonne gouvernance, l'état de droit et les institutions démocratiques. Il a également insisté sur la nécessité d'un financement africain constant et de

longue durée, pour appuyer la mise en œuvre du programme «Faire taire les armes» et renforcer les collaborations avec les institutions financières, le secteur privé et les alliés internationaux. À la clôture de la réunion, les États membres ont appelé à accélérer l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux conformes à la Feuille de route principale de l'Union africaine, pour faire taire les armes, à renforcer les rapports nationaux réguliers dans le cadre d'un système unifié de suivi et d'évaluation, et à soutenir les capacités du bureau du Haut représentant de l'Union africaine pour le programme «Faire taire les armes». Le Conseil a confirmé sa détermination à œuvrer pour une Afrique caractérisée par la paix, la sécurité et la stabilité, et à intensifier les initiatives de prévention des conflits et de renforcement de la paix, conformément aux objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA et à son objectif de faire taire les armes sur le continent.

Abir Menasria